

REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE VENANSAULT

## AVIS DU MAIRE

Le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que :

La réunion du CONSEIL MUNICIPAL  
aura lieu à la Mairie

**Le mercredi 1<sup>ER</sup> JUIN 2022 à 20h30**

**A l'ordre du jour sont portées les questions suivantes :**

- Garantie d'emprunt souscrit par la MFR les Hermitans
- Tarifs des repas au restaurant scolaire année 2022-2023
- Redevance GRDF
- Demande de subvention au Département pour la création de liaisons douces
- Indemnité de gardiennage de l'église
- Cession de fonds de commerce « les Frères Toqués »
- Création d'un poste d'adjoint technique
- Convention de médiation préalable avec le Centre de Gestion de la Vendée
- Mise en place de l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections
- Ratification des décisions de l'entente intercommunale pour le poste de conseiller numérique
- Acquisition parcelle AI 245

En Mairie, le 24 mai 2022

Laurent FAVREAU  
Maire de Venansault

